

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Le Vésinet (78110)

Réponses de Nabil Faoussi, au nom de la liste « Renaissance du Vésinet »

– le 20/02/2020 à 21:12 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Le plan vélo a été voté par la CASGBS à mi 2019. Il s'agit maintenant pour le Vésinet d'adopter le financement du réseau complémentaire et des infrastructures à l'échelle de la commune, et de tout mettre en oeuvre afin d'assurer la cohérence avec les communes limitrophes.

Nous nous engageons à mettre en oeuvre tout ce qui est sous la responsabilité de la ville afin de permettre au plan vélo de la CASGBS de se réaliser.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

La personne responsable sera le maire adjoint à la sécurité et à la circulation, Mr. Nabil Faoussi.

Nous sommes favorables à la mise en place d'un comité vélo local avec un point d'avancement tous les 2 mois.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer un réseau express vélo Référence est faite à la diapo 8 du manifeste.

Le Vésinet doit tout mettre en oeuvre afin d'assurer la continuité du plan vélo de la CASGBS sur les grands axes.

Nous nous engageons à mettre en oeuvre tout ce qui est sous la responsabilité de la ville afin de permettre au plan vélo de la CASGBS de se réaliser et de le compléter:

- zone protégée aux abords des écoles
- zone de rencontre rue Thiers, Bd du Maréchal Foch, tour de la place de l'église et de la place du marché
- marquage des vélos.

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Boulevard Carnot

- Route de Montesson
- Route de Croissy
- Place de la République

Nous nous engageons à mettre en place partout où cela sera possible (avec démarches préalables nécessaires pour les voies vertes protégées) des pistes cyclables séparées.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : toutes les écoles aux gares du Vésinet Pecq et/ou du Vésinet Centre (cf. diapo 10 du manifeste).

Les pelouses pourraient être adaptées pour créer ce réseau efficace et déjà naturellement séparé du trafic motorisé (cf. diapo 13 du manifeste). Il faudra porter une attention particulière au franchissement des ponts et des passerelles ferroviaires (rampes motorisées pour la montée, et freinées dans la descente : <https://youtu.be/ryc2sqjCkMs>)

Nous souhaitons mettre en place de véritables itinéraires cyclables reliant les principaux pôles de la ville, mais l'utilisation des pelouses est tributaire d'une autorisation que nous demanderons, compte tenu de la réglementation du PLU actuel.

Action n°6 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Montesson, Chatou, Croissy sur Seine et Le Pecq.

C'est tout le principe du plan vélo de la CASGBS

Nous sommes déjà en contact avec les 4 villes voisines dans le but de collaborer afin d'avoir un réseau continu et cohérent (particulièrement pour l'aménagement du rond point de la République) en 2020. Et bien entendu en cohérence avec le plan vélo de notre intercommunalité.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Au même titre que l'ensemble de la ville.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Cf. diapo 12, exemple entre route de Montesson et Route de Sartrouville.

Cela revient à créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Nous souhaitons mettre en place très rapidement une discussion incluant associations et riverains afin de repenser le plan de circulation pour diminuer le trafic traversant.

Action n°9 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Ce principe devrait être appliqué partout en dehors de la route de Montesson, de la Route de Croissy et du Bd Carnot. Des zones 30 pourraient être aménagées sur ces axes, à proximité des établissements scolaires et des intersections avec pistes cyclables.

Nous avons pris comme engagement dans notre programme de passer en zone 30 avec priorité vélo toutes les zones résidentielles du Vésinet.

Action n°10 : je m'engage

Transformer en zone piétonne Commencer à mettre en place une zone piétonne en centre ville, par exemple rue Thiers. Fermer définitivement le tour du lac des Ibis.

Nous avons pris comme engagement dans notre programme de passer en zone de rencontre une partie du centre-ville (place du marché, rue Thiers, place de l'Eglise, bd Maréchal Foch), mais pas en zone piétonne dans un premier temps compte tenu des difficultés de mobilité d'une catégorie de notre population.

Oui, nous fermerons définitivement le tour du lac des Ibis.

Action n°11 : je ne m'engage pas

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Ces règles ne peuvent pas être généralisés, mais feront l'objet d'une étude au cas par cas, notamment pour les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Action n°12 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Exemple : <https://partagetarue94.wordpress.com/2019/01/25/rues-scolaires-pietonisees-aux-heures-decole-dans-le-94-et-autour-valorisons-les-bonnes-pratiques/>

Réorganiser la circulation autour des écoles fait partie de nos priorités et nous travaillerons sur des solutions « sur-mesure » en fonction des spécificités de chaque école (fermeture de rue, mise en place de dépose rapide déportée, etc...) et nous généraliserons la présence d'un agent pendant les entrées et sorties des écoles.

Action n°13 : je m'engage

Mener une réflexion sur la place du stationnement Par exemple place de l'église, mais également dans les zones résidentielles, où bon nombre de places de stationnement pourraient être supprimées et redonner ainsi de la place aux piétons et autres mobilités douces et actives.

Notre réflexion ne se pose pas simplement en termes de suppression de places de stationnement, mais en réorganisation et rationalisation de l'espace afin de satisfaire tous les usagers de l'espace public.

Action n°14 : je m'engage

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.
Assurer à la même occasion le contrôle du bon paiement du stationnement.

Nous souhaitons favoriser le stationnement résidentiel des riverains et lutter contre les stationnements des véhicules « ventouses ».

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°15 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé véligo à la gare du Vésinet Le Pecq et au Vésinet Centre. Il est nécessaire d'augmenter l'offre. Un stationnement Veligo pourrait être créé côté lac de la Station, étant donné que le pont ferroviaire de la route de Montesson est peu (pas) cyclable.

Nous souhaitons augmenter l'offre de stationnement pour les vélos.
Les solutions choisies et emplacements précis seront déterminés après étude et discussions avec les riverains.

Action n°16 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. En centre Ville, autour de la place de la république, aux Charmettes, Ilot des Courses, et dans le quartier Princesse.

Nous mettrons en place des solutions de stationnement vélos répondant aux normes en vigueur.

Action n°17 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.
Ceci est particulièrement applicable dans les zones à plus forte densité du PLU (zones UA et UB du PLU)

Nous souhaitons augmenter l'offre de stationnement pour les vélos.
Les solutions choisies et emplacements précis seront déterminés après étude et discussions avec les riverains.

Action n°18 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.
A la fois pour les enfants, mais aussi pour les parents accompagnants.

Nous souhaitons augmenter l'offre de stationnement pour les vélos.
Les solutions choisies et emplacements précis seront déterminés après étude et discussions avec les riverains.

Action n°19 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.
Ceci devrait être mise en oeuvre en premier lieu aux abords des écoles, en centre ville et aux abords des gares.

Contribution intéressante que l'on va inclure dans notre réflexion et plan d'action.

Action n°20 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.
Service à développer par exemple les jours de marché.

Contribution intéressante que l'on va inclure dans notre réflexion et plan d'action.

Action n°21 : je ne m'engage pas

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Réponse a priori, car nous ne pensons pas que les finances de la ville nous le permettront.

Surtout que nous aurons énormément de priorités à gérer et que les arbitrages seront très difficiles.

Par ailleurs la région apporte déjà une aide de 50% plafonnée à 500 euros pour l'achat d'un vélo électrique.

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Ce point fait partie des mesures que l'on souhaite mettre en place, sachant qu'un local de réparation est en cours d'implantation par l'équipe municipale actuelle, près de la station RER Le Vésinet-Le Pecq et qui pourrait être également utilisé à cette fin.

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je ne m'engage pas

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Proposition intéressante qui n'est pas envisagée pour le moment et qui pourrait être réexaminée en cours de mandature.

Action n°24 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Utiliser par exemple le tour du lac des ibis.

Ce point fait partie de notre programme, c'est ce qui a, entre autre, motivé notre décision de fermer le tour du lac des Ibis.

Action n°25 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Le Vésinet, c'est 3km de diamètre avec très peu de relief.

Nous souhaitons généraliser le plus possible les déplacements par mobilités douces et non polluantes.

Action n°26 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Le plus possible.

Action n°27 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Contribution intéressante que l'on va inclure dans notre réflexion.

Action n°28 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Ceci inclus le stationnement des deux roues motorisés.

Cela sera une de nos priorités avec notamment la généralisation de la vidéoverbalisation.

Action n°29 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

La prévention routière ainsi que l'apprentissage du comment mieux cohabiter au sein de l'espace public fait partie de nos priorités.

Commentaires généraux

Nous tenons à vous remercier vivement pour l'entretien que nous avons eu samedi 15 février et pour la richesse de nos échanges.

Le programme de notre liste « Renaissance du Vésinet » est en adéquation avec vos objectifs. En effet, plusieurs de nos projets répondent déjà à vos attentes.

Ceux-ci sont relatifs à la circulation et aux mobilités douces avec la création d'un réseau cyclable partout ou cela sera

possible pour relier nos 4 quartiers (et pas un simple tracé), des zones de rencontre et des zones 30 où les vélos sont prioritaires, une augmentation des espaces de stationnement dédiés aux vélos, une zone interdite aux véhicules motorisés au Parc des Ibis et aussi des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière des cyclistes.

Nous serons à votre disposition tout au long de notre mandature pour que vous puissiez collaborer de manière active à ce plan.

Très Cordialement,

L'équipe Renaissance du Vésinet.